



Le réseau historique de télécommunications en cuivre (utilisé pour la téléphonie fixe et l'ADSL) va être progressivement démantelé en France d'ici 2030.

Cette transition vers la **fibre optique** est pilotée par **Orange**, propriétaire du réseau cuivre, sous la supervision de **l'Arcep**, autorité de régulation des communications électroniques.

La fermeture du réseau est organisée **par lots de communes**, selon un calendrier national.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

economie.gouv.fr/treshautdebit



reseaux.orange.fr/fin-adsl-arret-cuivre



UNE ÉCHÉANCE IMPORTANTE À ANTICIPER : 2030

Depuis le 31 janvier 2026, l'arrêt progressif du réseau cuivre est engagé sur l'ensemble du territoire. Cette transition se poursuivra jusqu'en 2030, date à laquelle cette technologie historique aura totalement disparu.

Dans le département de l'Orne, la fermeture du réseau cuivre débutera en janvier 2027 avec un premier lot de 15 communes. Elle se poursuivra ensuite progressivement, au travers de différents lots, jusqu'à la fermeture complète du réseau en 2030. Pour plus d'informations, consultez le site d'Orne Département Très haut Débit, rubrique « Fin de l'ADSL » : ornedepartementthd.fr/fin-de-ladsl

Afin d'assurer la continuité de leurs services (internet, téléphonie et télévision), les usagers concernés devront avoir migré vers la fibre optique avant la fermeture du réseau cuivre dans leur commune. Il est donc recommandé d'anticiper cette évolution dès maintenant afin d'éviter toute interruption de service et de profiter pleinement des avantages du très haut débit.

POINTS D'ATTENTION POUR LES COMMUNES

Les collectivités sont invitées à informer leurs administrés de cette évolution afin d'anticiper la transition. Il est notamment recommandé de :

- sensibiliser les habitants à la **disparition progressive du réseau cuivre**
- encourager les usagers à **vérifier leur mode de connexion internet**
- inciter les foyers et entreprises encore raccordés au cuivre à **prévoir une migration vers la fibre optique**